



BORAN-SUR-OISE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Compte-rendu – réunion publique du 06 juillet 2017 – 19h00

1. OBJET DE LA REUNION

Réunion publique visant à présenter le diagnostic, l'État Initial de l'Environnement et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du projet de PLU de Boran-sur-Oise (PADD débattu en Conseil Municipal le 30 juin 2017).

2. LIEU DE LA REUNION

Boran-sur-Oise – Salle des fêtes

3. PRESENTS

- 25 personnes étaient présentes dans le public.
- La réunion publique était animée par Monsieur le Maire et le bureau d'études atopia (Guillaume Felder et Jules Peter-Jan) représentant le groupement (atopia, Aurélie Rouquette Architecture, ADEV Environnement) en charge de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Boran-sur-Oise.

4. POINTS ABORDES

- Monsieur le Maire ouvre la réunion et remercie l'assistance d'être présent à cette réunion publique. Monsieur le Maire rappelle les enjeux du PLU permettant d'exprimer une stratégie à long terme pour le développement de la commune. Monsieur le Maire se félicite de la démarche de PLU qui permet d'associer à cette réflexion de nombreux acteurs dont les boranais.
- Le bureau d'études présente les caractéristiques du PLU : les pièces du dossier, ses enjeux ainsi que la temporalité d'élaboration du document.
- La position de Boran-sur-Oise comme porte d'entrée du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France et du plateau de Thelle est rappelée ainsi que sa fonction de bourg-centre en lien avec son offre de services et de commerces.
- Les grands éléments du diagnostic et de l'État Initial de l'Environnement sont présentés au public (*voir présentation ci-jointe*).
- À la suite de cette présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est présenté et il est rappelé que celui-ci est consultable en mairie puisqu'il a été débattu par le Conseil Municipal le 30 juin 2017. La carte du PADD est expliquée et l'enjeu de préserver l'identité rurale et dynamique de Boran-sur-Oise est souligné par Monsieur le Maire.
- Monsieur le Maire annonce les deux sites envisagés pour le futur développement de la commune :
 - le projet Gare & Oise, visant la réhabilitation des bâtiments industriels des Lattés pour laisser place à un projet résidentiel de qualité ;
 - le projet du chemin des Rommes, qui vise à conforter l'enveloppe urbaine au sud-est de la commune par une opération résidentielle.
- Monsieur le Maire précise que ces deux projets ne sont pour l'instant qu'au simple stade de la réflexion et que la présence de nombreux bâtiments classés aux Monuments Historiques et de leurs contraintes architecturales permettra la réalisation d'opérations urbaines de qualité. Suite à une demande du public, Monsieur le Maire rappelle également l'enjeu de préserver l'enveloppe bâtie du bourg en évitant une consommation trop importante de terres agricoles et naturelles.
- Monsieur le Maire remercie le public de sa présence, rappelle que ces échanges permettent une co-construction du projet de PLU et invite les habitants à la deuxième réunion publique qui aura lieu avant l'arrêt du projet de PLU à la fin de l'année 2017. En l'absence de questions supplémentaires, la réunion est levée.